



Budget participatif édition 2027

« Génération Transition »

En 2026, l'appel à projets "100 Transitions Mouscron" évoluera en un projet participatif « Génération Transition » destiné aux classes de 5^{ème} secondaire de Mouscron pour imaginer, présenter et concrétiser des projets de transition pensés par les jeunes, pour les jeunes.

Qu'est-ce qu'un projet participatif scolaire de "transition écologique" ?

Tout simplement un projet d'**utilité publique** visant à créer un **futur plus durable** et **viable** pour les **générations futures** au sein de la commune. Une manière de concevoir **ensemble** l'évolution de votre ville et d'encourager **les initiatives scolaires**.

Vous avez des **idées novatrices** mais il vous manque le budget ? La Commune recherche des élèves de 5^{ème} secondaire et propose un accompagnement financier, un conseil avisé à la mise en œuvre de leur projet et une visibilité.

Les dossiers de candidature seront à introduire entre le **2 novembre et le 13 décembre 2026** à minuit. Les projets éligibles seront présentés à un jury qui sélectionnera le lauréat. Le résultat sera communiqué en début janvier 2027. L'accompagnement pour la concrétisation démarrera immédiatement.

1. Objectifs de l'appel à projets

La Ville de Mouscron souhaite mobiliser les élèves autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la transition, tout en leur permettant de devenir acteurs concrets du changement à Mouscron. Les jeunes ne sont pas seulement sensibilisés : ils créent des solutions réelles pour leur ville. Les élèves pourront mettre en place un projet concret, d'utilité publique, dans le but d'améliorer la vie de leur école, d'un quartier, de la commune.

A la clé,

- Un soutien financier
- Un accompagnement à la mise en œuvre de votre projet,
- Une visibilité de votre réussite.

Le concept en 3 étapes

Sensibiliser

- Découverte des ODD et de la transition
 - Animation de la Cellule Environnement pour les classes inscrites
 - Vidéo d'introduction
 - Animation « Escape game ODD » interactif en sous-groupes autour des enjeux de société dans les écoles

Imaginer

Chaque équipe d'élèves imagine un projet concret de transition pour les jeunes de Mouscron. Chaque projet doit être encodé dans l'**application ODD** : <https://www.objectifdd2030.be/>. Cet outil vous permettra d'évaluer l'idée et d'aller plus loin. **Les projets proposés doivent obtenir un score supérieur à 50%.**

Chaque équipe réalisera :

- un dossier synthétique
- une courte vidéo dynamique de présentation (Droit à l'image demandé au préalable par les responsables de l'équipe pédagogique de la classe présentant un projet)

Concrétiser

Le projet lauréat sera financé par la Ville de Mouscron et réalisé en 2027 par les élèves avec le soutien de la Cellule Environnement.

2. Projets recherchés

L'appel à projets « Génération Transition » a pour objet de promouvoir plusieurs aspects de la transition écologique :

- L'environnement,
- La mobilité,
- L'alimentation,
- La solidarité,
- La santé et le bien-être,
- Le numérique responsable,
- La culture,
- La simplification,
- L'éducation relative à l'environnement ;
- Développement du sens critique vis-à-vis de la consommation, de ses impacts et des facteurs incitants à la consommation ;
- Des actions de partage, de réemploi, d'entretien et de réparation.
- Etc.

3. Soutien

Montants

La Ville de Mouscron a réservé un budget en 2027 pour supporter le projet sélectionné.

La Ville reste gestionnaire des crédits budgétaires prévus au budget communal.

Les dépenses seront effectuées sur base des propositions des élèves dont le projet a été retenu, et ce conformément à la législation relative aux marchés publics et aux règles comptables en vigueur.

Modalités de liquidation de l'aide financière

Les **dossiers de candidatures seront à introduire entre le 2 novembre et le 13 décembre 2026** à minuit. Les projets éligibles seront présentés à un jury qui sélectionnera le lauréat. Le résultat sera communiqué en début janvier 2027. L'accompagnement pour la concrétisation démarrera immédiatement.

Les projets seront concrétisés en 2027.

Les dernières propositions de dépenses doivent parvenir à la Cellule Environnement, coordinatrice de projet, avant le 30 novembre 2027.

La Ville se chargera de rémunérer les fournisseurs, sur base de factures.

Accompagnement technique et administratif des lauréats sélectionnés

La Commune a un rôle de coordination, apporte un soutien humain et financier au bénéficiaire et l'accompagne dans la concrétisation du projet proposé.

Promotion

La Commune communiquera sur le projet retenu à trois moments clés de l'appel à projets :

- Au démarrage des projets : communication sur le lauréat lors d'un événement collectif de présentation de toutes les vidéos candidates et leur projet - valorisation et annonce de la classe lauréate,
- A la clôture de la période de mise en œuvre : les pratiques les plus innovantes ou originales, les résultats et impacts des projets,
- A l'occasion des actions de communication de la commune, pour mettre en avant les solutions durables mises en œuvre.

4. Critères d'éligibilité

Qui peut participer à l'appel à projets ?

- Toute classe de 5^{ème} secondaire mouscronnoise de **minimum 3 élèves** représentée par au moins une personne majeure.
- Seul un projet novateur non subsidié par ailleurs pourra être retenu dans le cadre du présent appel à projets. En effet, toute classe bénéficiant déjà d'un subside, ne pourra participer avec ce même projet.
- Les porteurs du projet doivent rester **indépendant de tout parti politique**.
- Les porteurs de projet doivent **impérativement avoir suivi l'animation "Escape Game ODD"** qui sera effectuée par la Cellule Environnement entre le 2 et 13 novembre 2026.

Critères minimaux

Pour être pris en considération, le projet soumis par les candidats doit répondre aux conditions suivantes :

- Rencontrer l'intérêt général et avoir un intérêt collectif

- Avoir un caractère durable, concret et motivant
- Être réalisé en 2027 sur le territoire de la commune de Mouscron avec une participation active des jeunes
- Viser l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de l'école, des habitants d'un quartier tout en portant sur une parcelle communale
- Avoir été introduit dans les délais et dans les formes requises
- Relever des compétences communales
- Ne pas avoir été mis en œuvre avant la notification de la validation du projet
- Ne pas avoir été subventionné partiellement ou totalement par un autre niveau de pouvoir pour le même projet
- Être cohérent et compatible avec les réalisations en cours sur le territoire de la commune
- Être réalisable dans l'année scolaire, à compter de la sélection du projet
- Permettre le développement de compétences (créativité, travail d'équipe, expression orale, gestion de projet)
- Approche ludique et positive de la transition

5. Critères de sélection

La sélection du meilleur projet qui bénéficiera de ce budget participatif sera réalisée par un jury composé de membres de l'administration communale et de partenaires lié aux secteurs de la transition et de la jeunesse.

Le jury sera appelé à apprécier les critères suivants :

- Le projet proposé répond aux objectifs de l'appel à projets
- Son impact est significatif ou innovant
- Le dossier déposé est de qualité et donne les garanties de son opérationnalisation
- Il existe une cohérence entre le financement demandé, l'ampleur du projet et les résultats attendus
- Afin de démontrer la durabilité le projet devra obtenir un rapport positif de plus de 50 % obtenu à partir de l'application baromètre de durabilité disponible à cette adresse www.objectifdd2030.be.

6. Types de dépenses

L'aide financière est destinée à couvrir les dépenses d'investissement (matériel ou mobilier), à l'exception des frais de gestion et des frais de personnel (les porteurs de projet ne peuvent pas se rémunérer).

Pour améliorer la lecture de votre dossier, nous vous invitons :

- A décrire clairement quels types de dépenses vous souhaitez réaliser et pourquoi elles sont nécessaires à la réalisation du projet
- A détailler autant que possible les frais matériels et les activités à sous-traiter (idéalement sur base de devis)
- A présenter comment votre projet contribue à répondre aux 17 Objectifs de Développement Durable.

Points d'attention :

- Les propositions de dépenses doivent être transmises à la Cellule environnement qui se chargera du suivi.

7. Comment postuler ?

1. Inscription à l'animation « Escape Game ODD ». Les animations auront lieu entre le 2 et le 13 novembre 2026. Inscription auprès de la Cellule Environnement : 056/860.150 ou transition@mouscron.be avant le 30 septembre 2026.

2. Inscription du projet au moyen du formulaire avant le 13 décembre 2026 à minuit. Le formulaire vous sera fourni par la Cellule Environnement à la suite de l'animation "Escape Game ODD".

Dument complété, le formulaire sera considéré comme valable à condition d'être accompagné par l'ensemble des annexes demandées. La courte vidéo (max 5min) de présentation du projet fera partie de ces annexes.

3. Envoi de la vidéo de présentation à transition@mouscron.be.

Chaque projet candidat préparera une vidéo. Critères :

- vidéo de présentation du projet : idée, objectifs, lien avec la transition, déroulement, budget
- durée entre 2 et 5 minutes
- dynamique, ludique et créative
- l'accord pour le droit à l'image devra être obtenu en amont et en interne par l'école participante.

8. Engagements du bénéficiaire

Le bénéficiaire d'un projet retenu et qui bénéficie d'une aide financière s'engage à :

- Mener son projet tel que décrit dans la demande de subvention
- Assurer une communication de manière à favoriser la sensibilisation et les changements de comportements
- Respecter les procédures dont celle des marchés publics
- Informer la Ville de Mouscron de toute modification substantielle du projet, l'administration devant valider les éventuels changements par rapport au projet d'origine
- En fin de projet, introduire auprès de la Ville de Mouscron un rapport final narratif
- Rendre tout le matériel acquis dans le cas de l'arrêt prématuré du projet.

9. Contact

Vous avez encore des questions sur l'appel à projets, besoin de conseils techniques ou administratifs ?

Contactez la Cellule Environnement au 056/860.150 ou par mail à transition@mouscron.be.